

Département du LOIRET

Arrondissement d'ORLEANS

MAIRIE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

1, Place de la Mairie

45460 BRAY-SAINT AIGNAN

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2024

Le Conseil, **PAR 14 voix POUR et 1 ABSENTION**, DECIDE :

D'APPROUVER le choix de l'entreprise **SMART CLIM** de SAINT JEAN DE LA RUELE POUR L'INSTALLATION d'un nouveau système de chauffage à la **Maison de Santé** pour un coût de 62 000 .00 € HT soit 74 400.000 € TTC.

Dans le but d'améliorer le fonctionnement et les coûts énergétiques jugés exorbitants, il sera procédé au *remplacement des radiateurs électriques par un système de pompe à chaleur général*, l'installation permettra un suivi des consommations individuellement et facilitera la répartition du coût entre les professionnels de santé utilisateurs.

Madame le Maire :

Informe que dans la continuité et pour optimiser la maîtrise des coûts, des **travaux d'isolation** au plafond ainsi que **passage en éclairage led** seront réalisés.

Annonce la nécessité de travaux pour l'installation du **CABINET N°2 « DENTISTE »** va nécessiter courant septembre 2024 :

De la maçonnerie pour 2 044.10 € HT (Entreprise 3D)

De la plomberie pour 1 512.00 € HT (Entreprise ROUSSEAU)

De l'électricité pour 7 454 € HT (Entreprise MARTINS)

